



KPMG Audit
8, avenue Parmentier
B.P. 42398
31086 - Toulouse cedex 02
France

BELLOT MULLENBACH ASSOCIÉS

14, rue Clepeyron
75008 Paris
France

Neurones S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2005

Neurones S.A.

Immeuble « Le Clémenceau I »

205, avenue Georges Clémenceau - 92024 Nanterre Cedex

Ce rapport contient 40 pages

Référence : PSP 061.080 RCC



KPMG Audit
9, avenue Parmentier
B.P. 42398
31086 - Toulouse cedex 02
France

BELLOT MULLINBACH ASSOCIES

14, rue Clapeyron
75008 Paris
France

Neurones S.A.

Siège social : 205, avenue Georges Clémenceau – 92024 Nanterre Cedex
Capital social : €9.265.968

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Neurones S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



Bellot Mullenbach & Associés

Neurones S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés

28 mars 2006

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « Principes comptables » expose les méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires et à la valorisation des créances, ainsi que celles relatives à la trésorerie et équivalents de trésorerie. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- La note « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé » de l'annexe précise que la société procède à un test de dépréciation :
 - des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéterminée chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an ;
 - des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé » donne une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



Bellot Mullenbach & Associés

Neurones S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés

28 mars 2006

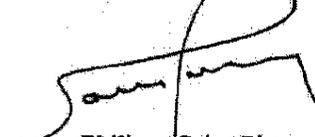
3 Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Toulouse, le 28 mars 2006

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé

Bellot Mullenbach & Associés



Jean-Luc Loir
Associé



NEURONES

COMPTES CONSOLIDES

31 DECEMBRE 2005

SOMMAIRE

BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF	3
COMPTE DE RESULTAT	4
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
ANNEXE	
IDENTIFICATION DE LA SOCIETE	7
TRANSITION AUX NORMES IFRS	7
PRINCIPES COMPTABLES	14
PERIMETRE	20
NOTES ANNEXES AU BILAN	22
INFORMATION SECTORIELLE	30
NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT	33
INFORMATIONS DIVERSES	36

ACTIF <i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2005 <i>IFRS</i>	31/12/2004 <i>IFRS</i>
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	<i>Note 1 / Note 2</i>	14 045	13 645
Immobilisations corporelles	<i>Note 3</i>	1 550	1 477
Actifs financiers	<i>Note 4</i>	623	629
Actifs d'impôt différé	<i>Note 5</i>	470	422
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT		16 688	16 173
ACTIFS COURANTS			
Stocks	<i>Note 6</i>	193	266
Actifs d'impôt exigibles		120	195
Clients et autres débiteurs	<i>Note 7</i>	33 358	29 801
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>Note 8</i>	50 488	46 634
TOTAL DE L'ACTIF COURANT		84 159	76 896
TOTAL ACTIFS		100 847	93 069

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2005 <i>IFRS</i>	31/12/2004 <i>IFRS</i>
CAPITAUX PROPRES			
Capital		9 266	9 139
Primes		29 396	28 723
Réserves et résultat consolidés		29 962	25 083
TOTAL CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	<i>Note 9</i>	68 623	62 945
Intérêts minoritaires		2 029	1 757
CAPITAUX PROPRES		70 652	64 702
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions à long terme	<i>Note 10</i>	63	75
Passifs financiers			
Impôts différés			
PASSIFS COURANTS			
Provisions à court terme	<i>Note 11</i>	318	333
Dettes d'impôt exigibles		539	999
Fournisseurs et autres créditeurs	<i>Note 12</i>	28 622	26 931
Autres passifs financiers	<i>Note 13</i>	652	29
TOTAL DU PASSIF		100 847	93 069

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2005 <i>IFRS</i>	2004 <i>IFRS</i>
Vente de marchandises		8 912	7 853
Ventes de prestations de services		100 008	89 245
CHIFFRE D'AFFAIRES	<i>Note 14</i>	108 920	97 098
Autres produits des activités		-	-
Achats consommés		(7 779)	(6 662)
Charges de personnel	<i>Note 18</i>	(66 692)	(60 133)
Charges externes	<i>Note 19</i>	(22 389)	(18 900)
Impôts et taxes		(2 553)	(2 049)
Dotations aux amortissements	<i>Note 20</i>	(995)	(976)
Dotations nettes aux provisions	<i>Note 20</i>	(52)	(173)
Dépréciation d'actifs	<i>Note 20</i>	(68)	-
Autres produits/autres charges	<i>Note 21</i>	307	(243)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	<i>Note 15</i>	8 699	7 962
<i>% CA</i>		<i>8,0%</i>	<i>8,2%</i>
Autres produits et charges opérationnels	<i>Note 22</i>	0	79
RESULTAT OPERATIONNEL		8 699	8 041
<i>% CA</i>		<i>8,0%</i>	<i>8,3%</i>
Produits financiers		1 099	946
Charges financières		(165)	(151)
Coût de l'endettement financier net	<i>Note 23</i>	934	795
RESULTAT AVANT IMPÔT		9 633	8 836
<i>% CA</i>		<i>8,8%</i>	<i>9,1%</i>
Charge d'impôt sur les résultats	<i>Notes 24 / 25</i>	(3 314)	(3 108)
RESULTAT DE LA PERIODE DES ACTIVITES POURSUIVIES		6 319	5 728
<i>% CA</i>		<i>5,8%</i>	<i>5,9%</i>
RESULTAT DE LA PERIODE		6 319	5 728
<i>Dont</i>			
- Résultat part du groupe		5 927	5 423
- Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		393	305
<i>RESULTAT (Part du groupe) par action - en euros</i>		<i>0,26</i>	<i>0,24</i>
<i>Nombre d'actions (*)</i>		<i>23 043 786</i>	<i>22 777 402</i>
<i>RESULTAT dilué (Part du groupe) par action - en euros</i>		<i>0,25</i>	<i>0,23</i>
<i>Nombre d'actions (*), BSPCE & Stocks Options attribuées exerçables</i>		<i>23 730 117</i>	<i>23 984 171</i>
<i>(*) Nombre d'actions pondéré sur la période</i>			

<i>(en milliers d'euros)</i>	2005	2004
Résultat de l'ensemble consolidé	6 319	5 728
<i>Elimination des éléments non monétaires :</i>		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 006	1 068
- Charges / (Produits) liés aux stocks options et assimilés	95	60
- Effet de l'actualisation des créances et dettes à plus d'un an	70	64
- Variation des impôts différés	(41)	(254)
- Moins values / (Plus-values) de cession, nettes d'impôt	-	(2)
- Moins values / (Plus-values) de cession sur titres consolidés, nettes d'impôt		(41)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	7 449	6 624
<i>Variation de la trésorerie sur :</i>		
- Besoin en fonds de roulement d'exploitation	(1 505)	(364)
- Impôt société	(364)	1 255
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES (1)	5 581	7 514
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(833)	(885)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	6	2
Variation des immobilisations financières	(34)	(161)
Règlement sur prix d'acquisition des sociétés acquises	(1 028)	(92)
Trésorerie disponible des filiales acquises au cours de l'exercice	111	109
Règlement sur acquisition de contrats & relations contractuelles client		(257)
Titres rachetés à des actionnaires minoritaires de filiales	(117)	(874)
Cessions de titres consolidés, nettes d'impôt		265
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS	(1 895)	(1 892)
Augmentation de capital - Sommes reçues lors de l'exercice de stocks options	1 330	244
Réduction de capital (Rachat de titres par la société)	(530)	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 144)	
Dividendes versés aux minoritaires	(86)	-
Remboursement d'emprunt (Locations financières)	(11)	
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	(441)	244
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	3 244	5 866
TRESORERIE A L'OUVERTURE	46 608	40 742
TRESORERIE A LA CLOTURE	49 852	46 608
(1) dont:		
- Impôt exigible au compte de résultat	3 352	3 351
- Variation des créances et dettes d'impôt	364	(1 255)
Impôt versé sur le résultat	3 716	2 096

CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE milliers d'euros)	(En	Capital	Primes	Titres autodétenus	Réserves consolidées	Réserve Stocks Options	Résultat de l'exercice	Total Capitaux Propres, part du groupe
Capitaux propres au 31/12/2003		9 108	28 509		15 062		4 538	57 218
<i>Mouvements de l'exercice 2004</i>								
- Opérations sur capital (Exercice BSPCE & Stocks Options)		30	213					244
- Affectation du résultat 2003					4 538		(4 538)	-
- Résultat consolidé de l'exercice						60	5 423	5 483
Capitaux propres au 31/12/2004		9 139	28 723		19 600	60	5 423	62 945
<i>Mouvements de l'exercice 2005</i>								
- Opérations sur capital (Exercice BSPCE & Stocks Options)		166	1 164					1 330
- Réduction de capital, par annulation de titres rachetés		(39)	(491)					(530)
- Affectation du résultat 2004					5 483	(60)	(5 423)	-
- Dividendes versés (0,05 euro par action)					(1 144)			(1 144)
- Résultat consolidé de l'exercice						95	5 927	6 022
Capitaux propres au 31/12/2005		9 266	29 396	-	23 939	95	5 927	68 623

INTERETS MINORITAIRES milliers d'euros)	(En	Intérêts minoritaires
Intérêts minoritaires au 31/12/2003		1 556
<i>Mouvements de l'exercice 2004</i>		
- Résultat de l'exercice - Part des minoritaires		305
- Variation de périmètre		(104)
Intérêts minoritaires au 31/12/2004		1 757
<i>Mouvements de l'exercice 2005</i>		
- Résultat de l'exercice - Part des minoritaires		393
- Distribution de dividendes aux minoritaires		(86)
- Variation de périmètre		(35)
Intérêts minoritaires au 31/12/2005		2 029

Les intérêts minoritaires correspondent aux parts détenues par les dirigeants des filiales

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

NEURONES, Société anonyme, dont le siège social est situé 205, avenue Georges Clemenceau 92024 Nanterre – France, est une SSII (Société de Services et d'Ingénierie Informatique). Son offre concerne à la fois les infrastructures, Intégration et Infogérance, et les couches applicatives des systèmes d'information.

DIFFUSION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés 2005 présentés dans ce document ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 21 février 2006 et sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires le 13 juin 2006.

Les états financiers consolidés de la société NEURONES pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 comprennent la société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le groupe ») et la quote-part dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2005. Ces états financiers consolidés sont les premiers établis selon le référentiel IFRS. Les dispositions d'IFRS 1 (première application des normes internationales d'information financière) ont été appliquées. L'impact de la transition aux IFRS sur la situation financière, la performance et les flux de trésorerie du groupe est analysé dans la note suivante.

Les comptes comparatifs au 31 décembre 2004 ont été établis selon le même référentiel, avec application des normes IAS 32/39 à compter du 31/12/2003.

TRANSITION AUX NORMES IFRS

Préambule

Les comptes consolidés du groupe NEURONES publiés avant l'exercice 2005 étaient établis conformément aux principes comptables applicables en France, et en conformité avec les dispositions du règlement CRC n° 99-02.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, et en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés au 31 décembre 2005 du groupe NEURONES sont établis selon les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standard Board) et adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2005. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS ainsi que leurs interprétations.

Conformément à la recommandation de l'AMF, NEURONES a publié dans son rapport annuel 2004 à titre d'information préliminaire les options liées à la première adoption, les principales méthodes comptables IFRS ainsi que l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS sur le bilan à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2004, la situation financière au 31 décembre 2004 et la performance de l'exercice 2004.

Les informations suivantes présentent les impacts définitifs de la transition qui sont enregistrées en capitaux propres au 1^{er} janvier 2004. Certaines différences non significatives avec la publication réalisée dans le rapport annuel 2004 sont signalées et explicitées dans les tableaux suivants.

Principes et options retenues liés à la première application des IFRS

L'impact chiffré du passage aux IFRS sur les informations financières 2004 a été préparé en appliquant aux données 2004 les normes et interprétations IFRS que NEURONES estime devoir appliquer pour l'établissement de ses comptes consolidés 2005. La base de préparation des informations financières 2004 décrites dans les notes suivantes résulte en conséquence :

- Des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2005,
- Des options retenues et des exemptions utilisées par le groupe pour l'établissement de ses premiers comptes consolidés IFRS.

Options comptables liées à la première adoption

Selon les dispositions prévues par la norme IFRS1, NEURONES a retenu les choix suivants quant au retraitement rétrospectif des actifs et des passifs selon les normes IFRS :

A) Regroupement d'entreprises

Le groupe a choisi de ne pas retraiter selon les dispositions prévues par la norme IFRS3 les regroupements d'entreprise antérieurs au 1^{er} janvier 2004.

B) Ecart actuariels sur les engagements de retraite

Le groupe a choisi de constater tous les gains ou pertes actuariels en résultat immédiatement. Par conséquent, les écarts actuariels antérieurs au 1^{er} janvier 2004 sont déjà enregistrés dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2004.

C) Ecart de conversion

Les comptes consolidés n'intègrent pas de filiale étrangère.

D) Evaluation de certains actifs incorporels et corporels à la juste valeur

NEURONES n'a pas utilisé l'option offerte par la norme IFRS1 consistant à évaluer certains actifs incorporels et corporels à la juste valeur.

E) Paiement sur la base d'actions

Pour les plans dénoués en actions, le groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS2 pour les plans octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas encore acquis au 1^{er} janvier 2006.

F) Instruments financiers composés

Le groupe ne dispose pas d'instruments financiers composés.

G) Dates de transition différentes entre le groupe et une filiale

La date de transition vers les IFRS est la même pour toutes les sociétés du groupe, à savoir le 1^{er} janvier 2004.

Impact de la transition sur les états financiers consolidés*Présentation des états financiers*Bilan consolidé

La norme IAS1 « Présentation des états financiers » apporte des modifications à la présentation des comptes consolidés.

Le mode de présentation du bilan a été adapté en fonction de la norme IAS1 qui impose la distinction obligatoire entre les éléments courants et non courants en IFRS, par opposition à la présentation antérieure en normes françaises retenant le critère de nature et/ou liquidité des actifs et des passifs.

Ainsi, les postes du bilan sont présentés suivant la classification actifs courants et non courants, passifs courants et non courants.

L'application de la norme IAS1 conduit également à inclure les intérêts minoritaires dans les capitaux propres, la ventilation entre « Part du groupe » et « Minoritaires » restant toutefois précisée.

Les impacts de présentation des bilans publiés en normes françaises au 1^{er} janvier 2004 et au 31 décembre 2004 par rapport à ceux présentés en normes IFRS dans les tableaux ci-après sont les suivants :

- a : La ligne « Immobilisations financières », qui comprend des titres non consolidés, des prêts, des dépôts versés sous forme de prêts dans le cadre de la contribution 1% logement et des dépôts de garantie, correspond à des actifs financiers ayant une maturité supérieure à 12 mois. Ils ont été portés sur la ligne « Actifs financiers – non courant » dans le bilan IFRS.
- b : Les impôts différés actif antérieurement présentés au sein du poste « Autres créances et comptes de régularisation » sont isolés sur une ligne spécifique en actif non courant dans le bilan IFRS.
- c : Les actifs d'impôts exigibles antérieurement présentés au sein du poste « Autres créances et comptes de régularisation » sont isolés sur une ligne spécifique en actif courant dans le bilan IFRS.
- d : La ligne « Clients et autres débiteurs » du bilan IFRS regroupe les postes « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances et comptes de régularisation », à l'exception des actifs d'impôts différés et d'impôts exigibles présentés séparément.
- e : Les placements financiers sont regroupés au sein du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».
- f : Les provisions pour indemnités de départ en retraite et les provisions pour risques à long terme sont classés en passifs non courants.
- g : Les impôts différés passifs et les dettes d'impôt exigibles antérieurement présentés au sein du poste « Autres dettes et comptes de régularisation » sont isolés sur des lignes spécifiques, respectivement en passif non courant et en passif courant.

- h : La part à moins d'un an des dettes financières est présentée en « Autres passifs financiers – courants ».

Compte de résultat consolidé

Les impacts de présentation des comptes de résultats consolidés publiés en normes françaises au 31 décembre 2004 par rapport à ceux présentés en normes IFRS dans les tableaux ci-après sont les suivants :

- a : Les autres produits, les subventions d'exploitations, les transferts de charge et les reprises de provision présentés antérieurement sur la ligne « Autres produits d'exploitation, reprises de provisions et transfert de charge » ont été reclassés, soit en diminution des postes de charges correspondants, soit sous la rubrique « Autres produits / Autres charges » du résultat opérationnel courant, soit en « dotations nettes aux provisions ».
- b : Les « Autres produits et charges opérationnels » correspondent aux résultats sur cession, antérieurement présentés en résultat exceptionnel. Les autres postes du résultat exceptionnel sont reclassés dans les rubriques correspondantes du résultat opérationnel.
- c : Les produits nets sur Sicav de trésorerie et les intérêts (reçus / courus) sur les billets de trésorerie antérieurement présentés en produits financiers, ainsi que les provisions attachées composent la ligne « Produits financiers » du coût de l'endettement financier net.

Tableau des flux de trésorerie

Les ajustements IFRS n'ont pas d'impact sur le niveau de la trésorerie du groupe sur les périodes comparatives présentées. En conséquence, aucun tableau de passage Normes françaises – Normes IFRS n'est présenté pour les tableaux de flux de trésorerie.

Ajustements IFRS

Note i – Ecart d'acquisition

Conformément à l'application de la norme IFRS3, l'amortissement des écarts d'acquisition n'a plus lieu d'être constaté pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2004.

Note ii – Stocks Options

Conformément à l'application de la norme IFRS2, les plans de stocks options octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ont fait l'objet d'une évaluation selon le modèle de Black & Scholes.

L'évaluation à la juste valeur du service rendu à la date d'attribution, est constatée, prorata temporis sur l'ensemble de la période d'acquisition des droits, en charge par contrepartie des réserves, donc sans incidence sur les capitaux propres.

Note iii – Fonds de commerce

Les fonds de commerce liés à des regroupements d'entreprise et ne répondant pas à la définition des actifs incorporels sont reclassés en écarts d'acquisition.

Note iv – Actualisation des créances et dettes à plus d'un an

Conformément à la norme IAS39, les créances et dettes ne portant pas intérêt dont l'échéance est supérieure à un an font l'objet d'un calcul d'actualisation.

L'écart lié à l'actualisation à l'origine est constaté en résultat opérationnel. La reprise liée à l'actualisation chaque année suivante est inscrite en produit financier.

Le taux d'actualisation retenu est de 5%.

Tableau de passage – normes françaises – normes IFRS

Tableau de rapprochement du bilan d'ouverture au 01/01/2004 en principes comptables français et en normes IFRS :

<i>BILAN (en milliers d'euros)</i>	01/01/04 Principes comptables français selon les méthodes de présentation IAS/IFRS	Ref	Ajustements IAS/IFRS	01/01/2004 IAS/IFRS
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	12 855	<i>Note iii</i>		12 855
Immobilisations corporelles	1 573			1 573
Actifs financiers	806	<i>Note iv</i>	(282)	524
Actifs d'impôt différé	246	<i>Note iv</i>	97	343
Actifs courants				
Stocks	139			139
Actifs d'impôts exigibles	587			587
Clients et autres débiteurs	24 824			24 824
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41 248			41 248
Actifs détenus en vue d'être cédés				
TOTAL ACTIFS	82 278		(185)	82 093
Capitaux propres				
Capital	9 108			9 108
Primes	28 509			28 509
Réserves et résultat consolidés	19 780	<i>Note iv</i>	(179)	19 601
Total capitaux propres part du groupe	57 397		(179)	57 218
Intérêts minoritaires	1 562	<i>Note iv</i>	(6)	1 556
Capitaux propres	58 959		(185)	58 774
Passifs non courants				
Provisions à long terme	54			54
Passifs financiers				-
Impôts différés	173			173
Passifs courants				
Provisions à court terme	221			221
Dettes d'impôts	133			133
Fournisseurs et autres créditeurs	22 232			22 232
Autres passifs financiers	506			506
Passifs détenus en vue d'être cédés				-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	82 278		(185)	82 093

Les différences entre le tableau de passage publié dans ce document et le tableau de passage publié dans le document de référence 2004 de NEURONES portent sur les points suivants :

- Reclassement de la provision pour indemnité de départ en retraite en passif non courant,
- Actualisation des créances et dettes à plus d'un an (IAS 39) imputée sur les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2004.

Tableau de rapprochement du bilan au 31/12/2004 en principes comptables français et en normes IFRS :

<i>BILAN (en milliers d'euros)</i>	31/12/04 Principes comptables français selon les méthodes de présentation IAS/IFRS	Ref	Ajustements IAS/IFRS	31/12/2004 IAS/IFRS
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	12 860	<i>Note iii</i>	785	13 645
Immobilisations corporelles	1 477			1 477
Actifs financiers	975	<i>Note iv</i>	(346)	629
Actifs d'impôt différé	305	<i>Note iv</i>	117	422
Actifs courants				
Stocks	266			266
Actifs d'impôts exigibles	195			195
Clients et autres débiteurs	29 801			29 801
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46 634			46 634
Actifs détenus en vue d'être cédés				
TOTAL ACTIFS	92 513		556	93 069
Capital	9 139			9 139
Primes	28 723			28 723
Réserves et résultat consolidé	24 519	<i>Notes i / iii / iv</i>	564	25 083
Total capitaux propres part du groupe	62 381		564	62 945
Intérêts minoritaires	1 765	<i>Note iv</i>	(8)	1 757
Capitaux propres	64 146		556	64 702
Passifs non courants				
Provisions à long terme	75			75
Passifs financiers				-
Impôts différés				-
Passifs courants				
Provisions à court terme	333			333
Dettes d'impôts	999			999
Fournisseurs et autres créditeurs	26 931			26 931
Autres passifs financiers	29			29
Passifs détenus en vue d'être cédés				-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	92 513		556	93 069

Les différences entre le tableau de passage publié dans ce document et le tableau de passage publié dans le document de référence 2004 de NEURONES portent sur les points suivants :

- Reclassement de la provision pour indemnité de départ en retraite en passif non courant,
- Actualisation des créances et dettes à plus d'un an (IAS 39) imputée sur les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2004.

Compte de résultat IFRS au 31 décembre 2004

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	2004 principes comptables français selon les méthodes de présentation IAS/IFRS	Réf.	Ajustements IAS/IFRS	2004 IAS/IFRS
Vente de marchandises	7 853			7 853
Ventes de prestations de service	89 245			89 245
CHIFFRE D'AFFAIRES	97 098		-	97 098
Autres produits des activités				
Achats consommés	(6 662)			(6 662)
Charges de personnel	(60 073)	<i>Note ii</i>	(60)	(60 133)
Charges externes	(18 820)	<i>Note iv</i>	(80)	(18 900)
Impôts et taxes	(2 049)			(2 049)
Dotations aux amortissements	(976)			(976)
Dotations aux provisions	(173)			(173)
Dépréciation d'actifs				-
Autres produits/autres charges	(243)			(243)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	8 102		(140)	7 962
Autres produits et charges opérationnels	79			79
RESULTAT OPERATIONNEL	8 181		(140)	8 041
Produits financiers	929	<i>Note iv</i>	17	946
Charges financières	(151)			(151)
Coût de l'endettement financier net	778		17	795
Autres produits et charges financières				
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence				
Résultat avant impôt	8 959		(123)	8 836
Charge d'impôt sur les résultats	(3 128)	<i>Note iv</i>	20	(3 108)
Résultat net de la période des activités poursuivies	5 831		(103)	5 728
Résultat net de la période des activités abandonnées				
Amortissement des écarts d'acquisition	(785)	<i>Note i</i>	785	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE	5 046		682	5 728
<i>Dont:</i>				
Résultat net part du groupe	4 739		684	5 423
Résultat net attribuable aux intérêts minoritaires	307		(2)	305

Les différences entre le tableau de passage publié dans ce document et le tableau de passage publié dans le document de référence 2004 de NEURONES portent sur les points suivants :

- Actualisation des créances et dettes à plus d'un an (IAS 39) – note iv.

Tableau de rapprochement des capitaux propres en principes comptables français aux capitaux propres en normes IFRS au 01/01/2004 et au 31/12/2004 et rapprochement du résultat 2004

<i>(en milliers d'euros)</i>	Norme	CAPITAUX PROPRES (Part du Groupe)					INTERÊTS MINORITAIRES	TOTAL ENSEMBLE CONSOLIDÉ
		1er janvier 2004	Résultat de l'exercice	Augmentation de capital	Autres	31-déc-04	31-déc-04	31-déc-04
Capitaux propres en principes comptables français		57 398	4 739	244		62 381	1 765	64 146
- Ajustement 1 IFRS - Ecart d'acquisition	IFRS3 / IAS 38		785			785	-	785
- Ajustement 2 IFRS - Stocks Options	IFRS 2	-	(60)		60	-	-	-
- Ajustement 3 IFRS - Actualisation des créances à plus d'un an	IAS 39	(273)	(60)			(333)	(11)	(344)
Total des ajustements IAS/IFRS avant impôts et intérêts minoritaires		(273)	665	-	60	452	(11)	441
Effet d'impôt sur les ajustements IAS/IFRS		93	19			112	3	115
Capitaux propres en normes IFRS		57 218	5 423	244	60	62 945	1 757	64 702

PRINCIPES COMPTABLES

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, ainsi que pour la préparation du bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2004 pour les besoins de la transition aux IFRS.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe.

Base de préparation des comptes consolidés

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euro le plus proche.

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés au 31 décembre 2005 du groupe NEURONES sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables, telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les comptes comparatifs au 31 décembre 2004 ont été établis selon le même référentiel.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements de trésorerie à court terme et des paiements fondés sur des actions, évalués à la juste valeur.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants figurant dans ces états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnable au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement par d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

NEURONES n'anticipe pas à la clôture de modifications dans les hypothèses clés retenues ou de sources d'incertitude qui présenteraient un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants d'actif et/ou de passif au cours de la période suivante.

Méthodes de consolidation

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisé par les entreprises, selon la méthode de mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin. Si la quote-part du groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le groupe ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

Coentreprises

Les coentreprises sont les entités exerçant sur les activités desquelles le groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans les actifs, passifs, produits et charges regroupés, ligne à ligne (intégration proportionnelle), avec les éléments similaires de ses états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du groupe dans l'entité.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les produits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Au 31 décembre 2005, toutes les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont des filiales. Les principes comptables des filiales sont modifiés afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes comptables du groupe.

Aucune société n'a été exclue du périmètre.

La liste des entreprises consolidées figure dans la note « Périmètre de Consolidation ».

Immobilisations incorporelles

Regroupements d'entreprise et écart d'acquisition

Lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, ses actifs et ses passifs identifiables sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur et valorisés selon les principes comptables du groupe.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis constitue l'écart d'acquisition.

Le groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 selon les dispositions de la norme IFRS3 : Les écarts d'acquisition antérieurs au 1^{er} janvier 2004 sont maintenus à leur coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Ils sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie, ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment en cas d'indices de pertes de valeur (Cf. paragraphe « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé »).

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement en résultat.

Contrats et relations contractuelles clients

Les contrats et relations contractuelles clients sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Ils résultent, pour la plupart, de rachats d'activité et correspondent à un volume de chiffre d'affaires et de marge généré par des contrats. Ils sont amortis sur la durée d'utilité des contrats correspondant.

Dans le cas de contrats liés à des contrats de régie renouvelables périodiquement, la durée d'utilité est indéterminée. La période pendant laquelle les contrats généreront des entrées de trésorerie nette au profit du groupe est ainsi sans limite prévisible. Dans ce cas, les contrats ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur (Cf. paragraphe « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé »).

Autres immobilisations incorporelles

- Le groupe n'a pas identifié de frais de développement significatifs répondant à la définition de l'IAS38.57.
- Les autres immobilisations incorporelles, notamment les logiciels acquis pour usage interne, sont amorties sur leur durée d'utilisation, comprise généralement entre un et trois ans, dès que le bien est prêt à être mis en service.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles sont inscrits en résultat opérationnel sur la ligne « Dotations aux amortissements ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Le groupe n'a pas opté pour la méthode de réévaluation de ses actifs.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations, conformément à la norme IAS 23.

Elles sont amorties sur leur durée d'utilité et selon les méthodes suivantes, dès que le bien est prêt à être mis en service :

Agencements et installations	Linéaire 5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire 2 à 4 ans
Matériel informatique	Dégressif et linéaire 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire 5 à 10 ans

Cas du crédit-bail et des locations financières longue durée

Les immobilisations acquises sous forme de crédit-bail ou de location financière longue durée sont retraitées. L'actif est inscrit au bilan au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location et de la juste valeur du bien. L'actif est amorti sur sa durée d'utilité pour le groupe ou la durée du contrat si celle-ci est inférieure. La dette financière correspondante est inscrite au passif et amortie sur la durée du contrat. Au niveau du compte de résultat, la charge de crédit-bail ou de location est neutralisée et remplacée par une charge de dotation aux amortissements et une charge financière.

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

La méthode de suivi mise en place pour l'évaluation des actifs incorporels est la méthode des DCF (Flux de trésorerie actualisés). Cette méthode d'évaluation pour la réalisation des tests de dépréciation est mise en oeuvre chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an. Pour effectuer ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques. Chaque filiale correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable, et correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite sur la ligne « Dépréciations d'actifs » en résultat opérationnel. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles même si la valeur d'utilité de l'actif se rétablit dans les années futures.

Immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, passés en revue à chaque clôture.

Pour effectuer ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT constituent des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques. Chaque filiale correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable, et correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel, sur la ligne « Dépréciation d'actifs ».

Principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les DCF

- Le taux d'actualisation retenu est de 10,4% après impôt, compte tenu du taux sans risque, de la prime de risque et du β .
- La durée de la période explicite est de 5 ans. Les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires, de taux de résultat opérationnel, de taux de croissance du besoin en fonds de roulement, d'investissements, retenues sont spécifiques à chaque société, prenant en compte leur taille, leur secteur d'activité propre.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif que les écarts d'acquisition est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Actifs financiers*Titres non consolidés*

Conformément à la norme IAS39, les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Si cette valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier, une provision pour dépréciation est constatée par le résultat. La reprise de cette provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Autres actifs financiers

Les actifs financiers dont l'échéance est supérieure à 1 an et ne portant pas intérêts sont actualisés, conformément à la norme IAS39.

L'écart lié à l'actualisation à l'origine est constaté en résultat opérationnel. La reprise liée à l'actualisation chaque année suivante est inscrite en produit financier.

Le taux d'actualisation retenu est de 5%.

Le groupe ne détient aucun instrument dérivé parmi ses actifs financiers et ne réalise aucune opération de couverture.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS12, les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs. En application de la méthode du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les déficits reportables sont activés lorsqu'il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputés.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût, selon la méthode du prix moyen pondéré, et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont comptabilisées au coût diminué des dépréciations constatées. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable de la créance excède la valeur recouvrable, c'est-à-dire la valeur des flux de trésorerie futurs estimés.

Il n'existe pas de conditions de paiement excédant un an.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements à court terme sont évalués à leur juste valeur (par résultat).

Conformément à la norme IAS7, la ligne Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

La juste valeur correspond à la valeur liquidative de l'item à la date de clôture

Les écarts de juste valeur sont comptabilisés en résultat de la période sous la rubrique « Produits financiers ».

Actions propres

Les titres en autocontrôle sont affectés en diminution des réserves consolidées pour le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables.

En cas de cession ultérieure des titres, le résultat ainsi que les effets d'impôts correspondant seront enregistrés en variation des capitaux propres consolidés.

Paiements fondés sur des actions

Les plans attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis au 31 décembre 2005 font l'objet d'une évaluation selon la norme IFRS2. Le modèle d'évaluation des options retenu est celui de Black

& Scholes. L'évaluation à la juste valeur du service rendu à la date d'attribution, est constatée, prorata temporis sur l'ensemble de la période d'acquisition des droits, en charge par contrepartie des capitaux propres.

Les principaux critères retenus pour l'évaluation de la juste valeur des options pour les plans attribués postérieurement au 7 novembre 2002 sont les suivants :

Durée de vie	4 ans
Volatilité	35%
Taux sans risque	4,50%
Taux de versement de dividendes	0%

Avantage au personnel

Régime à prestations définies : Provision pour indemnités de départ en retraite

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode des unités de crédit projetés, qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel, ainsi que des hypothèses de revalorisation des salaires et d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés correspondent aux moyennes prévisionnelles déterminées par référence à l'historique des derniers exercices.

Ces principaux paramètres s'établissent comme suit :

Age de la retraite	60 ans
Taux de turnover	15%
Taux d'actualisation	5%
Taux de progression des salaires	5%
Table de mortalité	INSEE 99

Les gains et pertes actuariels générés par les changements d'hypothèses sont comptabilisés directement en résultat.

Il n'existe pas de régime à cotisations définies.

Autres engagements sociaux

Médailles du travail

Les conventions collectives en vigueur au niveau des sociétés du groupe NEURONES ne prévoient pas de dispositions particulières relatives aux médailles du travail. Il n'a pas été non plus conclu d'accord spécifique relatif à ce point dans les différentes filiales du groupe.

Droit individuel à la formation (DIF)

L'estimation des droits au DIF n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation au 31 décembre 2005, car elle est estimée non significative, compte tenu d'une part des formations déjà dispensées, et d'autre part de la probabilité de demande spécifique sur ces droits. En fonction des demandes qui seront constatées sur les prochains exercices, l'évaluation de cet engagement pourra être revue, et le cas échéant, comptabilisé.

Provisions

Conformément à la norme IAS37, une provision est comptabilisée lorsque le groupe constate une obligation actuelle, juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Toute provision non utilisée sera reprise au compte de résultat avec une note explicative.

Les provisions à long terme sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

Passifs financiers

Le groupe ne détient aucun instrument dérivé parmi ses passifs financiers et ne réalise aucune opération de couverture. Le groupe ne détient pas de passifs évalués en juste valeur par contrepartie en résultat.

Les autres passifs financiers correspondent essentiellement à des découverts bancaires et des dépôts reçus.

Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur, lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Il n'existe pas de conditions de paiement excédant un an.

Reconnaissance du chiffre d'affaires « prestations de services »

Le chiffre d'affaires réalisé sous forme de prestations de services est constaté à l'avancement conformément aux normes IAS11 et IAS18.

L'avancement est calculé sur la base des coûts engagés rapportés au total des coûts prévisionnels réactualisés.

Projets au forfait

Le chiffre d'affaires réalisé sur les projets au forfait est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode de l'avancement. Selon cette méthode, le chiffre d'affaires est reconnu dans la période au cours de laquelle le service est rendu. L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté en factures à établir ou en produits constatés d'avance, selon le cas. Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison à hauteur de la différence est comptabilisée.

Contrats annuels

Le chiffre d'affaires de contrats annuels ou pluriannuels est comptabilisé à l'avancement, ce qui correspond à un traitement prorata temporis.

Prestations vendues sous forme de chèques à consommer

Certaines sociétés du groupe vendent par avance des chèques de prestations, représentatifs de journées d'intervention d'ingénieurs, de développeurs, de techniciens ou de formation.

Le chiffre d'affaires réalisé sous forme de ventes de chèques à consommer est comptabilisé au fur et à mesure des prestations effectuées, et donc de la consommation des chèques.

Contrats d'infogérance à long terme pluriannuels

Les contrats d'infogérance à long terme comprennent le plus souvent deux types principaux de prestations :

- l'ingénierie initiale, constituée par un projet autonome préalable au démarrage du contrat en exploitation courante. Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement.
- L'exploitation courante. Les modalités de facturation consistent le plus généralement en une facturation d'une redevance d'un montant fixe et identique chaque mois de l'année. Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, en phase avec la production des prestations.

Modalités de calcul du résultat dilué par action

Le nombre d'actions pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action est composé :

- du nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice,
- augmenté du nombre moyen pondéré de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise attribués et non exercés,
- augmenté du nombre moyen pondéré d'options de souscription d'actions attribuées et non exercées.

Le calcul du résultat par action a été déterminé par application de la norme IAS33.

Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du groupe qui est engagée soit dans la fourniture de services (secteur d'activité), soit dans la fourniture de services dans un environnement (secteur géographique) et qui est exposé à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

En application de la norme IAS14, le premier niveau retenu d'information sectorielle est le secteur d'activité correspondant aux différents métiers exercés par le groupe (« Infrastructures – Intégration », « Infrastructures - Infogérance » et « Applications »). A ce jour, le second niveau d'information sectorielle par secteur géographique n'est pas pertinent, dans la mesure où le groupe réalise l'essentiel de son activité en France.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION
Liste des entreprises consolidées

Entreprises consolidées par intégration globale	Siège social	N° SIREN	31/12/2005			31/12/2004		
			% Intérêt	% Contrôle	Méthode Intégration	% Intérêt	% Contrôle	Méthode Intégration
<i>Mère</i>								
NEURONES S.A.	205, ave Georges Clemenceau – 92024 NANTERRE	331 408 336	-	-	C	-	-	C
<i>Filiales</i>								
Neurones Solutions SAS	205, ave Georges Clemenceau – 92024 NANTERRE	428 210 140	95%	95%	C	95%	95%	C
Skills Consulting SAS	205, ave Georges Clemenceau – 92024 NANTERRE	428 209 308	100%	100%	C	100%	100%	C
Help-Line SAS	171, ave Georges Clemenceau – 92024 NANTERRE	398 300 061	93%	93%	C	93%	93%	C
BrainSoft SAS	205, ave Georges Clemenceau – 92024 NANTERRE	410 219 943	90%	90%	C	86%	86%	C
UpGrade SAS	205, ave Georges Clemenceau – 92024 NANTERRE	415 149 830	100%	100%	C	100%	100%	C
INTRINsec SARL	205, ave Georges Clemenceau – 92024 NANTERRE	402 336 085	85%	85%	C	85%	85%	C
Codilog-Knowledge SAS	205, ave Georges Clemenceau – 92024 NANTERRE	432 673 838	72%	72%	C	71%	71%	C
AS International Group	83, rue du Fbg St Honore – 75008 PARIS	421 255 829	100%	100%	C	100%	100%	C
AS International SAS	83, rue du Fbg St Honore – 75008 PARIS	349 528 356	100%	100%	C	100%	100%	C
AS Telecom & Réseaux	83, rue du Fbg St Honore – 75008 PARIS	400 332 524	100%	100%	C	100%	100%	C
AS Technologie SARL	83, rue du Fbg St Honore – 75008 PARIS	417 586 609	100%	100%	C	100%	100%	C
Inexware Services SAS	205, ave Georges Clemenceau – 92024 NANTERRE	443 739 693	100%	100%	C	100%	100%	C
Axones SAS	205, ave Georges Clemenceau – 92024 NANTERRE	450 758 040	100%	100%	C	100%	100%	C
IMS SAS	171, ave Georges Clemenceau – 92024 NANTERRE	439 832 353	93%	100%	C	93%	100%	C
Ged Systèmes SAS	205, ave Georges Clemenceau – 92024 NANTERRE	389 607 730	90%	90%	C	-	-	-
Ged Systèmes Ile de France	3, rue de turbigio 75001 PARIS	432 103 075	90%	100%	C	-	-	-
G-Sys Assistance	205, ave Georges Clemenceau – 92024 NANTERRE	432 104 503	90%	100%	C	-	-	-

C = Consolidation

Variations de périmètre

Au cours du second semestre 2005, NEURONES a pris le contrôle à hauteur de 90% du sous groupe Ged, dont l'activité est la formation informatique.

Eléments concernant la transaction et la contribution de Ged aux comptes consolidés du groupe :

- Prix payé en numéraire, sans complément de prix futur.
- Juste valeur des capitaux propres à la date d'acquisition – 532 milliers d'euros. A la date d'acquisition, les principaux agrégats du groupe Ged s'établissent ainsi :

	Montants <i>(en milliers d'euros)</i>
Actifs non courants	
Immobilisations incorporelles nettes	2
Immobilisations corporelles nettes	158
Actifs financiers	32
Actifs d'impôts différés	7
Actifs courants	
Actifs d'impôts exigibles	30
Clients et autres débiteurs	1.207
Trésorerie et équivalent de trésorerie	180
Total Actif	1.616
Capitaux propres retraités en juste valeur	532
<i>Dont résultat jusqu'à la date d'acquisition</i>	28
Passif non courant	
Provisions à long terme	8
Passif courant	
Provisions à court terme	24
Dette d'impôts	9
Fournisseurs et autres créditeurs	949
Autres passifs financiers	94
Total Passif	1.616

- Principaux éléments contributifs sur la période de consolidation au titre de l'exercice 2005 :

Eléments du compte de résultat	Montants <i>(en milliers d'euros)</i>
Chiffre d'affaires	1.288
Résultat opérationnel	152
Résultat net	111

Les autres variations de périmètre concernent des rachats de titres à des dirigeants historiques du groupe et s'établissent ainsi :

- le rachat de 4% des titres de Brainsoft en janvier 2005, à un salarié de la société,
- le rachat de 0,5% des titres de Codilog-Knowledge en mars 2005, à un dirigeant de la société.

Comptes proforma

La contribution du sous-groupe Ged sur les comptes consolidés 2005 est inférieure à 2% au niveau du chiffre d'affaires et inférieure à 2% au niveau du résultat opérationnel.

NOTES ANNEXES AU BILAN

Note 1 – Immobilisations incorporelles

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/04 <i>IFRS</i>	Var. Périmètre	↗	↘	31/12/05 <i>IFRS</i>
Ecart d'acquisition (détail note 2)	13.025		547		13.572
Brevets, licences	803	22	53	64	814
Contrats et relations contractuelles	499				499
					-
Total Brut	14.327	22	600	64	14.885
Amortissements	(682)	(20)	(199)	(61)	(840)
Total Net	13.645	2	401	3	14.045

Les acquisitions correspondent pour l'essentiel à des logiciels informatiques à usage interne.

Les contrats et relations contractuelles inscrits à l'actif sont liés à des contrats de régie, d'une durée d'utilité indéterminée (Cf. note sur les principes comptables). Sur la période, une provision globale de 68 milliers d'euros a été enregistrée au titre de la perte de valeur de certains « contrats et relations contractuelles », liée à une quote-part de contrats non renouvelés.

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles données en nantissement.

Note 2 – Ecarts d'acquisition

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/04 <i>IFRS</i>	↗	↘	31/12/05 <i>IFRS</i>
<i>Entreprises concernées</i>				
BrainSoft	80	9		89
AS International Group	8.874			8.874
Help-Line	545			545
Codilog-Knowledge	-	20		20
Codilog (<i>Fusionnée dans Codilog-Knowledge</i>)	2.159			2.159
IMS	22	8		30
Inexware Services	1.345			1.345
Ged Systèmes		510		510
Total Net	13.025	547	-	13.572

Note 3 - Immobilisations corporelles

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/04 <i>IFRS</i>	Var. Périmètre	↗	↘	31/12/05 <i>IFRS</i>
Agencements et installations	1.528	190	95		1.813
Matériel de transport	461		79	32	508
Matériel informatique & bureau	3.082	175	485	90	3.652
Agencements en crédit-bail	77				77
Matériel informatique en crédit-bail	89	83			172
Immobilisations en cours			120		120
Total Brut	5.237	448	779	122	6.342
Amortissements	(3.760)	(289)	(862)	(119)	(4.792)
Total Net	1.477	159	(83)	3	1.550

Les investissements de l'année correspondent essentiellement à des agencements destinés à l'aménagement de nouveaux locaux, à des matériels informatiques ainsi qu'à des véhicules de service.

Aucune immobilisation corporelle n'est donnée en garantie.

Note 4 – Actifs financiers

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/04 <i>IFRS</i>	Var. Périmètre	↗	↘	31/12/05 <i>IFRS</i>
Titres non consolidés	33				33
Prêts	288		17	6	299
Autres immobilisations financières	323	29	17	63	306
Total Brut	644	29	34	69	638
Provisions	(15)				(15)
Total Net	629	29	34	69	623

Les autres immobilisations financières correspondent pour l'essentiel aux dépôts versés sous forme de prêt dans le cadre de la contribution 1% logement, ainsi qu'aux dépôts de garantie (loyers).

L'actualisation des prêts (contribution 1% logement), et notamment la date d'échéance de remboursement, a été calculée par référence à la date de remboursement prévue au contrat (délai de 20 ans).

L'actualisation des dépôts de garantie (portant pour l'essentiel sur les dépôts de garantie versés au titre des locaux loués), et notamment la date d'échéance de remboursement, a été calculée par référence à la date de fin de bail (durée de 9 années).

Note 5 – Actifs d’impôt différé

Les impôts différés actif figurant au bilan portent sur les éléments suivants :

<i>(En milliers d’euros)</i>	31/12/05	31/12/04
Participation des salariés	177	192
Autres différences temporelles	108	83
Provision pour indemnités de départ en retraite	21	25
Elimination des marges internes – Cession d’immobilisations	3	5
Actualisation des créances à plus d’un an	138	117
Dépréciation des contrats et relations contractuelles	23	
Actifs d’impôt différé	470	422

Au 31 décembre 2005, il subsiste un déficit fiscal, indéfiniment reportable, sur une société entrée dans le périmètre de consolidation au cours de l’année 2005. Ce déficit s’élève à la clôture à 91 milliers d’euros. L’économie d’impôt future, d’un montant maximum de 30 milliers d’euros, n’a pas été comptabilisée, compte tenu du caractère non significatif.

Note 6 - Stocks

<i>(En milliers d’euros)</i>	31/12/04	↗	↘	31/12/05
Marchandises	407		66	341
Total Brut	407		66	341
Dépréciation	(141)	(7)		(148)
Total Net	266	(7)	66	193

Aucune mise au rebut n’a été effectuée sur l’exercice.
Aucun stock n’est donné en nantissement.

Note 7 - Clients et autres débiteurs

<i>(En milliers d’euros)</i>	31/12/05	31/12/04
Créances clients	28.588	25.565
Factures à établir	2.155	1.539
Fournisseurs – avoirs à recevoir	40	72
TVA	2.311	1.959
Autres comptes débiteurs	201	160
Charges constatées d’avance	509	810
Total Brut	33.804	30.105
Dépréciation	(446)	(304)
Total Net	33.358	29.801

L’échéance de ces postes est inférieure à un an, à l’exception de certains financements accordés à quelques clients dans le cadre de contrats d’infogérance. Le montant reconnu de la créance au bilan étant productif d’intérêts, aucune actualisation n’a été opérée.

Note 8 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/05	31/12/04
Billets de trésorerie	12.414	12.430
Dépôt à terme	4.649	4.521
Sicav de trésorerie	23.585	20.697
Disponibilités	9.787	8.934
Intérêts courus sur billets de trésorerie	53	52
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	50.488	46.634
Découverts bancaires	(636)	(26)
Total trésorerie nette	49.852	46.608

Note complémentaire relative aux billets de trésorerie :

Type	Montant <i>(en milliers d'euros)</i>	Echéance	Taux
Euro Commercial Paper	4.951	13/01/2006	2,10%
Euro Commercial Paper	7.463	28/02/2006	2,42%
	12.414	-	-

Note 9 - Capitaux propres*Note 9.1 - Capital*

Au 31 décembre 2005, le capital social est composé de 23.164.920 actions, de même catégorie, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,4 euro et s'élève à 9.265.968 euros.

Un droit de vote double est accordé à tout propriétaire d'actions justifiant d'une inscription en nominatif pur depuis au moins quatre années.

Au cours de l'année 2005, 68.838 BSPCE et 71.460 options de souscription ont été exercés donnant lieu à la création de 415.650 actions nouvelles, au cours de 3,20 euros, dont 0,40 euros de valeur nominale et 2,80 euros de prime d'émission.

L'augmentation de capital en résultant s'est traduite par une augmentation du capital social de 166.260 euros et une augmentation de la prime d'émission de 1.163.820 euros.

Par suite, la société a procédé à la réduction de son capital par annulation d'un bloc de 98.000 actions rachetées en février 2005. Les titres ayant été rachetés au cours de 5,41 euros par action, la différence entre la valeur de rachat et la valeur nominale a été imputée sur la prime d'émission à hauteur de 490.980 euros.

Ces modifications de capital ont été approuvées par le Conseil d'Administration en sa séance du 19 décembre 2005.

La variation du nombre d'actions en circulation au cours de l'année 2005 s'établit comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 01/01/2005	Augmentation (Exercice de BSPCE & Stocks Options)	Diminution (Réduction de capital par annulation de titres)	Nombre d'actions en circulation au 31/12/2005
22.847.270	415.650	(98.000)	23.164.920

La société est cotée à Paris depuis mai 2000 et fait partie des indices CAC Small90 et SBF250.

*Note 9.2 – Paiements fondés sur des actions**Plans d'options de souscription d'actions*

- L'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 1999 a attribué 476.385 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et a autorisé l'attribution d'un maximum de 964.875 options de souscription d'actions (représentant 5% du capital). Cette autorisation a été définitivement soldée au cours de l'année 2003, 964.123 options ayant été attribuées au total entre le 29/11/1999 et le 23/01/2003. Le reliquat de 752 options non attribuées, a été annulé par l'assemblée générale du 25 juin 2003.
- L'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2003 a autorisé le conseil d'administration à attribuer un nouveau plan d'options de souscription d'action d'un maximum de 250.000 options (représentant 1,1% du capital). Cette autorisation est valable pour une durée de trente-huit mois. Le conseil d'administration du 15 octobre 2004 a entièrement soldé ce plan en attribuant 250.000 options de souscription au prix de 4,2 euros.
- L'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2004 a autorisé le conseil d'administration à attribuer un nouveau plan d'options de souscription d'action d'un maximum de 100.000 options (représentant 0,4% du capital). Cette autorisation est valable pour une durée de trente-huit mois. Le conseil d'administration du 15 octobre 2004 a attribué 7.000 options de souscription sur ce plan au prix de 4,2 euros.

Les différents plans d'options de souscription d'actions attribués par le conseil d'administration présentent les caractéristiques suivantes :

Règlement des plans

	BSPCE	Plan stock options n° 1	Plan stock options n° 2	Plan stock options n° 3	Plan stock options n° 4	Plan stock options n° 5
Date de l'assemblée générale	29/11/99	29/11/99	29/11/99	29/11/99	29/11/99	25/06/03 & 25/06/04
Date du conseil d'administration	-	29/11/99	27/07/00	11/07/01	23/01/03	15/10/04
Date échéance des plans	29/11/04	29/11/04	27/07/05	11/07/06	01/03/07	15/10/08
Date d'expiration des plans	28/11/05	28/11/14	26/07/10	11/07/11	28/02/11	14/10/12
Nombre de bénéficiaires	49	19	171	238	60	60
<i>dont dirigeants</i>	2	-	-	-	-	-
Nombre d'options consenties	476.385	165.550	304.363	320.210	174.000	257.000
Nombre d'options caduques cumulées au 31/12/2004	(55.975)	(72.650)	(169.093)	(93.801)	(21.000)	(2.000)
Nombre d'actions déjà souscrites au 31/12/2004	(76.220)	-	-	-	-	-
Nombre d'options en circulation au 01/01/2005	344.190	92.900	135.270	226.409	153.000	255.000
Nombre d'options devenues caduques au cours de l'exercice	-	-	(22.863)	(22.425)	(31.000)	(28.500)
Nombre d'actions souscrites au cours de la période	(344.190)	(71.460)	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
<i>Dont dirigeants</i>	(214.380)	-	-	-	-	-
Prix de souscription	3,2 euros	3,2 euros	7,5 euros	3,8 euros	3,2 euros	4,2 euros
Nombre d'options en circulation au 31/12/2005	0	21.440	112.407	203.984	122.000	226.500
	Plan soldé et expiré					
Dilution potentielle (caduques déduites) - % capital actuel au 31/12/2005	-	0,09%	0,48%	0,88%	0,53%	0,98%
Dilution potentielle						2,96%

Le prix de souscription des actions par les bénéficiaires est déterminé le jour où les options sont consenties par le conseil d'administration et ne peut être inférieur à 80% de la moyenne des cours constatés lors des 20 séances de bourse précédant le jour où les options seront consenties.

Par ailleurs, aucune condition de performance n'a été fixée pour les plans attribués et décrits ci-dessus.

Juste valeur des plans d'options de souscription d'actions postérieurs au 7 novembre 2002

Par application du modèle de Black & Scholes, la juste valeur unitaire des options s'établit ainsi :

Plan	Prix d'exercice	Juste valeur
Janvier 2003 (plan n°4)	3,20 euros	1,093 euros
Octobre 2004 (plan n°5)	4,20 euros	1,434 euros

Le montant des charges relatives aux plans d'options de souscription est présenté en note 16.

Plan d'attribution d'actions gratuites

L'assemblée générale du 24 juin 2005 a autorisé le conseil d'administration à attribuer un plan de 230.000 actions gratuites (représentant 1% du capital). Cette délégation est valable pour une durée de trente huit mois. Au 31 décembre 2005, le conseil d'administration n'a pas encore fait usage de cette autorisation.

Note 10 - Provisions à long terme

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/04	Var. Périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/05
Prov. indemnités de départ en retraite	75	9	10	-	31	63
Total	75	9	10	-	31	63
Impact (net des charges encourues)						
Résultat opérationnel			10		31	
Coût endettement financier net			-		-	

Note 11 - Provisions à court terme

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/04	Var. Périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/05
Provisions	333	24	151	55	135	318
Total	333	24	151	55	135	318
Impact (net des charges encourues)						
Résultat opérationnel			151		135	
Coût endettement financier net			-		-	

Les provisions à court terme correspondent pour l'essentiel à des risques sociaux, dont la date de sortie des ressources attendue est inférieure à 12 mois.

Les reprises de provisions non utilisées correspondent à des reprises relatives à des risques dotés au cours d'exercices antérieurs, et dont l'analyse et l'évaluation avaient été effectuées avec un surcroît de prudence.

Note 12 - Fournisseurs et autres créditeurs

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/05	31/12/04
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6.771	6.520
S/Total dettes fournisseurs	6.771	6.520
Participation et intéressement des salariés	583	618
Dettes fiscales et sociales	18.149	16.469
Autres dettes	1.049	729
Produits constatés d'avance	2.070	2.595
S/Total autres dettes et comptes de régularisation	21.851	20.411
Total	28.622	26.931

Les produits constatés d'avance correspondent aux contrats annuels facturés d'avance, aux « chéquiers » de prestations vendus à la clientèle et restant à consommer, et à l'écart entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement dans le cadre de projets au forfait.

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

Note 13 – Autres passifs financiers

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/05	31/12/04
Découverts bancaires	635	27
Emprunts locations financières	14	
S/Total découverts bancaires & emprunts locations financières	649	27
Dépôts reçus	3	2
S/Total dépôts reçus	3	2
Total	652	29

Tous les autres passifs financiers ont une échéance inférieure à un an, y compris les dettes financières dans le cadre de contrats de location longue durée, à l'exception des dépôts reçus, dont l'échéance est supérieure à 5 ans.

INFORMATION SECTORIELLE

Information sectorielle primaire

En application de la norme IAS14 « Information sectorielle », le premier niveau d'information est organisé par secteur d'activité. NEURONES réalisant l'essentiel de son chiffre d'affaires en France, par des sociétés françaises, il n'est pas présenté d'information sectorielle de second niveau par secteur géographique.

Note 14 - Analyse du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité s'établit ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	2005	%	2004	%
Société mère	84	-	11	-
Infrastructures - Intégration	22.302	21%	17.355	18%
Infrastructures -Infogérance	65.655	60%	60.414	62%
Applications	20.879	19%	19.318	20%
Total	108.920	100 %	97.098	100 %

Les taux de croissance par secteur d'activité s'établissent ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	% croissance 2005 / 2004	% croissance organique 2005 / 2004
Infrastructures - Intégration	+28,5%	+28,5%
Infrastructures -Infogérance	+8,7%	+6,4%
Applications	+8,1%	+0,9%
Total	+12,2%	+9,3%

Note 15 - Analyse du résultat opérationnel

La ventilation du résultat opérationnel par activité s'établit ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	2005	%	2004	%
Société mère	(683)	(7%)	(288)	(3%)
Infrastructures - Intégration	1.649	19%	825	10%
Infrastructures -Infogérance	6.389	73%	6.188	77%
Applications	1.344	15%	1.316	16%
Total	8.699	100 %	8.041	100 %

Les taux de résultat opérationnel, par activité, rapportés au chiffre d'affaires s'établissent ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	2005	2004
Infrastructures - Intégration	7,4%	4,8%
Infrastructures -Infogérance	9,7%	10,2%
Applications	6,4%	6,8%
Total	8,0%	8,3%

Note 16 – Bilan simplifié par secteur d'activité

<i>BILAN ACTIF</i> (en milliers d'euros)	Société mère	Infrastructures - Intégration	Infrastructures - Infogérance	Applications	Total
Ecarts d'acquisition	-	-	9.449	4.123	13.572
Immobilisations incorporelles	-	39	302	133	474
Immobilisations corporelles	11	435	715	388	1.550
Actifs financiers	34	199	239	151	623
Actifs d'impôt différé	41	58	291	80	470
Total de l'actif non courant	86	731	10.996	4.875	16.688
Stocks		193	-	-	193
Actifs d'impôt exigibles	14	-	96	10	120
Clients et autres débiteurs	4.278	7.268	16.506	5.306	33.358
Eliminations inter-secteurs	22.412	(1.386)	(14.280)	(6.746)	-
Trésorerie et équiv. de trésorerie	13.393	3.367	27.147	6.581	50.488
Total de l'actif courant	40.097	9.442	29.469	5.151	84.159
Total de l'actif	40.183	10.173	40.465	10.026	100.847
<i>BILAN PASSIF</i> (en milliers d'euros)	Société mère	Infrastructures – Intégration	Infrastructures – Infogérance	Applications	Total
Capital	9.266	-	-	-	9.266
Primes	29.396	-	-	-	29.396
Réserves	308	2.369	18.895	2.462	24.034
Résultat de la période	(254)	1.017	4.340	824	5.927
Capitaux Propres (Part du Groupe)	38.716	3.386	23.235	3.286	68.623
Intérêts minoritaires	-	456	601	972	2.029
Passifs non courants					
Provisions à long terme	10	10	30	13	63
Passifs courants					
Provisions à court terme	-	61	142	115	318
Dettes d'impôt exigibles	-	123	376	40	539
Fournisseurs et autres créditeurs	1.457	5.795	15.859	5.512	28.623
Autres passifs financiers	-	342	222	88	652
Total du passif	40.183	10.173	40.465	10.026	100.847

Note 17 – Tableau de flux de trésorerie simplifié par secteur d'activité

<i>(en milliers d'euros)</i>	Société mère	Infrastructures - Intégration	Infrastructures - Infogérance	Applications	Total
Résultat net	(254)	1.129	4.465	979	6.319
Eléments non monétaires <i>(amort. & prov., impôts différés, actualisation, plus values)</i>	97	304	511	218	1.130
Variation BFR	(128)	(1.308)	(81)	(351)	(1.868)
Trésorerie générée par l'activité	(285)	125	4.895	846	5.581
Investissements productifs	(5)	(382)	(346)	(129)	(862)
Cash Flow Libre	(290)	(257)	4.549	717	4.719
Investissements nets – croissance externe	(1.104)	-	(41)	111	(1.034)
Augmentation nette de capital	800	-	-	-	800
Versement dividendes	(1.144)	-	-	(86)	(1.230)
Remb. Emprunt (Loc. fin.)	-	-	-	(11)	(11)
Variation de trésorerie	(1.738)	(257)	4.508	731	3.244
Trésorerie à l'ouverture	15.131	3.285	22.416	5.776	46.608
Trésorerie à la clôture	13.393	3.028	26.924	6.507	49.852

NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 18 – Charges de personnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	2005	2004
Salaires et charges	44.988	40.848
Charges Sociales	21.026	18.607
Participation des salariés	583	618
Stocks Options (IFRS 2)	95	60
Total	66.692	60.133

Note 19 – Charges externes

<i>(En milliers d'euros)</i>	2005	2004
Achats de sous traitance	14.680	11.012
Achats non stockés de matières et fournitures	348	323
Personnel extérieur	1.357	735
Autres services extérieurs	5.990	6.830
Loyers, Locations financières	14	-
Total	22.389	18.900

Note 20 – Dotations aux amortissements, aux provisions nettes, dépréciation d'actif

<i>(En milliers d'euros)</i>	2005	2004
Amortissement immobilisations incorporelles	131	128
Amortissement immobilisations corporelles	853	848
Amortissement locations financières	11	-
Dotations aux amortissements	995	976
Provisions à long terme	(21)	21
Provisions pour risques	16	161
Provisions nettes sur actifs circulants	57	(9)
Dotations nettes aux provisions	52	173
Dépréciation « contrats et relations contractuelles clients »	68	-
Dépréciation d'actifs	68	-

Note 21 – Autres produits et autres charges

<i>(En milliers d'euros)</i>	2005	2004
Subventions d'exploitation	156	151
Autres produits	324	204
Autres produits	480	355
Autres charges	173	598
Autres charges	173	598
Net Autres produits / Autres charges	307	(243)

Note 22 – Autres produits et charges opérationnels

<i>(En milliers d'euros)</i>	2005	2004
Plus value sur cession de titres consolidés	-	74
Plus value sur cession d'immobilisations corporelles	-	5
Total	-	79

Note 23 – Analyse du coût de l'endettement financier net

<i>(En milliers d'euros)</i>	2005	2004
Plus values sur SICAV monétaires	582	523
Autres intérêts et produits assimilés	517	417
Reprise de provision		6
Total produits financiers	1.099	946
Intérêts et charges assimilées	164	151
Frais financiers locations financières	1	-
Total charges financières	165	151
Résultat Financier	934	795

Les intérêts financiers correspondent aux charges directement prélevées par la banque dans le cadre des systèmes de centralisation de trésorerie mis en place entre NEURONES et ses filiales.

Note 24 - Impôts sur les résultats

<i>(En milliers d'euros)</i>	2005	2004
Impôts exigibles	3.352	3.351
Impôts différés	(38)	(243)
Total	3.314	3.108

Note 25 - Preuve d'impôt

<i>(En milliers d'euros)</i>	2005			2004		
	Base	Taux	Impôt	Base	Taux	Impôt
Résultat avant impôts	9.633	33,83%	3.259	8.764	34,33%	3.009
Charges calculées non déductibles - Stocks Options (IFRS 2)	95	33,83%	32	60	34,33%	21
Impact des charges définitivement non déductibles	20	33,83%	7	41	34,33%	14
Ecart taux impôt différé actif / taux impôt courant – Sur différences temporelles (33,33% / 33,83% / 34,33%)	695	0,5%	3	731	0,5%	4
Contribution Sociale sur les bénéfices <i>(3,33% sur le montant excédant 763 KE d'IS)</i>			18			24
Emploi de déficits fiscaux non activés	(25)	33,83%	(8)			
Perte IFA			3			
Amende /Majorations IS						5
Plus value consolidée sur titres cédés				72	(*)	31
Charge d'impôt effective			3.314			3.108
<i>Taux moyen d'imposition</i>			<i>34,4%</i>			<i>35,2%</i>

(*) Impôt au taux des plus value long terme, calculé sur la plus value fiscale dégagée lors de la cession des titres.

Note 26 – Informations relatives aux parties liées*Personnes morales*

NEURONES ne possède pas de société sœur.

Il n'existe pas de transactions économiques avec la société HOST, actionnaire à hauteur de 15% de NEURONES, à l'exception des versements de dividendes, le cas échéant.

Dirigeants

Les éléments concernant la rémunération des dirigeants pour l'exercice 2005 s'établissent ainsi :

Dirigeant	Rémunération brute (y compris primes), <i>dont avantages en nature</i>	Provision indemnité départ en retraite (y compris charges sociales)	Exercice BSPCE (Nombre d'actions souscrites / prix de souscription)
Mr de Chammard	154.177 6.220	8.387	142.920 3,2 euros
Mr Ducurtil	135.131	1.307	-

Les éléments de rémunération des dirigeants de NEURONES se limitent aux informations fournies ci-dessus.

INFORMATIONS DIVERSES**Engagements hors bilan**

Il n'existe pas d'engagements hors bilan au 31 décembre 2005. En particulier, il n'existe plus d'engagements hors bilan au titre des compléments de prix sur acquisitions de titres.

Degré d'exposition aux risques de taux, de change

Les opérations conclues en devises sont pour l'instant très rares et NEURONES ne détient pas de filiales à l'étranger. En conséquence, le risque de change n'est pas significatif.

Le groupe n'est pas endetté et les excédents de trésorerie sont placés sur des supports monétaires auprès d'établissements bancaires notoirement solvables. En conséquence, le risque de taux est actuellement non significatif.

Régime fiscal des groupes de sociétés

Depuis le 1^{er} janvier 2000, le groupe NEURONES a opté en faveur du régime d'intégration fiscale pour les années 2000 à 2004. Le groupe intégré comprend NEURONES, NEURONES Solutions, SKILLS Consulting, UpGrade, INEXWARE Services et AXONES.

L'option d'intégration fiscale a été renouvelée pour les années 2005 à 2009 sur le même périmètre.

Effectifs moyens

	2005	2004
Cadres	734	661
Employés	623	572
Total	1.357	1.233

Evènements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2005

Aucun évènement significatif, de nature à remettre en cause les comptes qui sont présentés, n'a eu lieu entre le 31 décembre 2005 et la date de rédaction du présent document.

Distribution de dividendes

Il est prévu de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, approuvant les comptes clos au 31 décembre 2005, de verser un dividende de 0,06 euros par action.